



Préface

par Nicolas Hulot

Pendant les 16 mois où je fus ministre de la Transition écologique et solidaire, j'ai vainement tenté d'engager le pays dans une intime et salutaire introspection sur la condition animale. Je souhaitais, dans un premier temps, prendre le pouls de l'opinion française sur notre relation à l'animal et nous obliger à un moment de pause collective sur un sujet crucial qui sonne ni plus ni moins comme un indice élémentaire de civilisation. Un rendez-vous critique avec nous-mêmes, maintes fois souhaité par le passé, parfois initié, jamais abouti. Comme si inconsciemment notre société esquivait ou redoutait l'exercice de peur, peut-être, de l'effet miroir. De crainte d'un constat qui ne soit pas au crédit de la dignité humaine.

Conscient de la dimension délicate de l'exercice et du risque immédiat de stigmatisation, j'espérais à travers différents, longs et prudents processus de consultations citoyennes, faire émerger une conscience française sur ce sujet. En croisant cette conscience avec les travaux d'une commission parlementaire que j'avais désignée et le rapport d'une mission confiée à un député européen pour collecter à l'étranger les initiatives ou les avancées dans ce domaine, j'étais convaincu que ces exercices préalables donneraient cautions et forces à toutes une batterie de propositions pour faire rentrer nos mœurs et notre droit dans le XXI^e siècle. Une loi qui vienne combler une lacune lamentable de notre République.

Malgré cette abondance de précautions, en dépit du fait que j'avais d'emblée souhaité associer l'ensemble des secteurs concernés au processus, éleveurs, chasseurs, représentants des cultes, chercheurs, acteurs économiques..., tout un système immunitaire s'est immédiatement dressé pour torpiller mon initiative. De l'Élysée à Matignon en passant par le ministère de l'Agriculture et de l'Intérieur, chacun s'évertuait à m'expliquer combien

le temps n'était pas venu pour un tel exercice. À les écouter, il y avait là une bombe à fragmentation. J'allais apporter de la division à la division.

Personne n'en voyait l'utilité, ni l'urgence et une fois encore cette réflexion était déplacée, compte tenu du contexte social et économique. L'inévitable rengaine ressassée depuis des lustres : s'occuper des animaux c'est forcément s'éloigner des préoccupations humaines, il y a mieux à faire... Je suis parti sans avoir pu initier la démarche et ce revers a certainement joué aussi dans ma décision.

Maudits soient les yeux fermés, notre relation à l'animal est souvent délétère et l'homme se réduit à l'ignorer. Les animaux sont notre chose et nous les baladons au gré de nos caprices et de notre cupidité. "L'Homme est un animal qui a trahi, l'Histoire est sa sanction", affirme tragiquement Cioran. Peu importe la sévérité ou non de la sentence, unissons-nous pour donner tort à cette prédiction ! Faisons-le tant que nous avons encore peut-être la main sur notre destin.

Nul doute que les qualités et les vertus que nous devons mettre en œuvre pour redonner à l'animal sa dignité, pour enfin lui consacrer un droit digne de ce nom comme ce livre nous y invite, nous élèveront enfin au titre d'*Homo sapiens*. Elles seront notre salut car dans la même dynamique d'exigence et de tendresse, surgiront la notion du sens, la dimension de la conscience. Plutôt que de s'exclure avec prétention du tissu vivant, l'Homme se replacera avec précaution dans un tout indivisible. Donner un droit aux animaux, c'est consacrer ni plus ni moins l'unicité de l'Homme. Notre ultime distinction, nous qui sommes issus du même règne, n'est-elle pas de doter d'un droit ceux qui en sont dépossédés ? Prendre soin de ces êtres qui nous ont précédés sur cette planète est juste un simple devoir d'humanité.

Cet ouvrage et ses deux auteurs, inlassables artisans de la cause animale, apportent une contribution nouvelle à ce combat dont je pense que l'issue est proche, car il témoigne que sur ce sujet comme d'autres, la société est peut être en avance sur nos dirigeants. Ce livre est une somme considérable qui appréhende le sujet du droit de l'animal d'une manière quasi holistique. Ce travail sans équivalent et cet inventaire exceptionnel ouvrent la voie, celle de la sagesse.

Nicolas Hulot

Les Droits de l'animal de 2018 est une réédition de l'ouvrage de 2009 par le Pr Jean-Claude Nouët, médecin et ex professeur des universités, et Jean-Marie Coulon, ex magistrat. Tous deux sont membres de La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) et souhaitent une évolution du droit relatif à l'animal afin d'améliorer la condition des animaux.

Contact :

Pr Jean-Claude Nouët, président d'honneur, vice-président de la LFDA

01 47 07 98 99 – jc.nouet@fondation-droit-animal.org

